PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
pour les affaires régionales

ACCORD-CADRE INTERMINISTÉRIEL RÉGIONAL RELATIF A LA RÉALISATION DE PRESTATIONS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉALISATION DE MISSIONS DE COORDINATION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION DE LA SANTÉ (CSPS) ET DE CONTRÔLE TECHNIQUE LIÉES À DES OPÉRATIONS DE TRAVAUX DE BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES, POUR LES SERVICES DE L'ÉTAT ET CERTAINS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ANNEXE 1 AU CCAP

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ÉTAT INTÉGRANT LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT

n° de référence de l'accord-cadre : **CSPS-CT_3_ARA_2026**

La présente annexe comporte 2 pages.

Liste des services et établissements de l'État intégrant la convention constitutive du groupement	
Établissement concerné (sans acronymes) Article 28 de l'ordonnance N°2015-899	
Office Français de la Biodiversité	5 Square Félix Nadar 93300 VINCENNES
Ecole Normale Supérieure de Lyon	15 Parvis René Descartes BP 7000 69342 Lyon Cedex 07
Université Jean Monnet Saint Etienne	Campus Tréfilerie 10 rue Tréfilerie 42023 Saint Etienne Cedex 02
Centre Institut national de recherche en informatique et en automatique de LYON	Campus La DOUA 56 Boullevard Niels Bohr CS52132 69603 VILLEURBANNE
Centre Institut national de recherche en informatique et en automatique de l'université de Grenoble Alpes	655 avenue de l'Europe 38334 Montbonnot